L'ABEILLE.
JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.
JOURNAL QUOTIDIEN..........$12 } payable d'avance
[illegible]..........$10

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 29 AVRIL 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

ANGLETERRE—GUERRE INDUSRIELLE—COTON.
I.

Il n'est pas permis de douter que l'Angleterre ne cherche à monopoliser la production de certaines denrées, comme elle a long-temps monopolisé l'industrie commerciale et manufacturière. C'est par elle que St. Domingue, la Jamaïque et une infinité de petits établissements coloniaux ont cessé de produire, et c'est par elle que seront ruinées un jour nous le craignons du moins, les colonies qui ont pu parvenir jusqu'à présent à neutraliser sa funeste influence. Evidemment sa politique tend incessamment à ce but exclusif et dominateur, et cela pour que tous soient obligés de se pourvoir chez elle, dans ses immenses établissemens de l'Inde où cent millions d'esclaves sont tenus asservis par elle sous un joug de fer. Parce qu'elle s'est emparée d'une terre immense, favorable à la culture des denrées tropicales, elle ne veut plus que d'autres terres soient affectées à la même culture; parce qu'elle a trouvé le moyen d'asservir cent millions d'indiens elle ne veut pas que d'autres aient d'esclaves: en un mot elle veut partout et toujours monopoliser le travail et les productions.

Depuis quelques années surtout son attention parait s'être portée spécialement sur la culture du coton. Déjà la production de ce lainage a tellement augmenté dans l'Inde qu'il entre pour un quart dans sa consommation. Mais l'Angleterre ne s'en tient pas là. Des propositions sont faites 1o. pour établir des fermes expérimentales pour l'amélioration de la culture; 2o. pour offrir des primes d'encouragement à ceux qui auront amélioré la culture ou les machines à nettoyer; 3o. pour obtenir de bonnes graines de toutes les parties du monde; 4o. pour offrir une diminution de taxes sur les terres à coton; 5o. pour faciliter les transports au moyen de bonnes routes dans l'intérieur et pour créer des magasins et des quais au port d'embarquement, afin de conserver le coton autant que possible en bon état.

Ce n'est pas tout. Le coton étranger paie, à son entrée en Angleterre, un droit de 2s. 10d. par quintal, tandis que le coton de ses colonies de l'Inde ne paie à peu près rien. On parle même d'augmenter incessamment le droit d'importation sur tous les cotons étrangers; ce qui contribuerait encore davantage à favoriser le coton des possessions Anglaises de l'Inde au détriment de tous les cotons étrangers, le nôtre compris.

Il faut avouer que cette perspective n'est rien moins que rassurante pour nous. Si une fois l'Angleterre pouvait se pourvoir de coton brut, dans l'Inde, pour toute l'importance de sa consommation, à égalité de prix et de qualité, elle ne paraîtrait certainement plus sur nos marchés comme acheteur et nos récoltes privées de cet immense débouché, tomberaient inévitablement à de très vils prix. Par une conséquence inévitable, il nous faudrait abandonner, en partie, du moins, un genre de culture qui alimente en très grande partie, notre commerce extérieur et notre marine marchande et qui constitue la principale production de notre industrie agricole.

Pour prévenir les désastres que ces éventualités peuvent amener, il y a, suivant nous, deux remèdes à appliquer: l'un, qui dépend de nous, de travailler à produire à bon marché et à perfectionner nos machines et nos moyens de transport; l'autre qui dépend du gouvernement général, de modifier nos lois de douanes de manière à protéger notre industrie agricole en stipulant une réciprocité d'avantages internationaux.

Quant au premier remède il suffit de l'indiquer; car notre population est connue par son caractère actif et entreprenant: d'ailleurs la lutte constante que nécessite la concurrence doit nous aider à atteindre ce but.

Mais le second, exigeant l'action des pouvoirs constitués et, par conséquent dépendant jusqu'à un certain point de l'opinion publique, exige quelques développemens.

Nul ne peut contester à un gouvernement le droit de régler les conditions d'admission des produits étrangers; mais il est rare, cependant, qu'on ne puisse pas le forcer à tenir compte des intérêts des autres au moyen des représailles. Ainsi l'Angleterre a bien le droit de frapper d'un droit très élevé, prohibitif même nos produits; mais comme nous avons la même faculté envers les siens, il n'est pas probable qu'elle en use jamais si nous veillons suffisamment sur nos intérêts. Tachons donc de faire diminuer les droits d'importation qui pèsent sur nos cotons bruts, ou tout au moins tachons d'empêcher qu'ils soient augmentés et nous le pouvons en accordant plus ou moins de faveur, à notre tour, à l'importation des produits anglais; car l'Angleterre a maintenant un aussi grand besoin de notre marché pour écouler ses produits manufacturés que nous avons besoin du sien pour l'écoulement de nos cotons bruts.

Mais cette négociation ne sera pas sans difficultés, parce que diverses parties de notre Union se trouvent avoir des intérêts opposés sur le point important qui devra lui servir de base.

INCENDIE.—Le feu a pris hier matin, à huit heures, dans une maison en bois rue Barthélemy entre Magasins et Constance. La partie supérieure seulement a été détruite: presque tout le mobilier a été sauvé.

M. Bailie Peyton a été nommé par le Président, avocat des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane.

Le *Great Western* n'était pas arrivé à New-York le 19.

Nouvel outrage fait au pavillon américain.—Le capitaine Jones, du brick Leonidas, arrivé de Rio Janeiro à Baltimore, rapporte que le 16 mars, étant par 9 degrés 30 latitude Sud et 36 degrés 47 long. Ouest, il a été arrêté par la corvette anglaise Rose qui lui a tiré à boulet jusqu'à ce qu'il ait cru devoir mettre en panne. Un bateau ayant été envoyé à bord et les papiers examinés sous prétexte d'être soupçonné de faire la traite, on lui a enfin permis de continuer sa route.

L'Honorable Alexander H. Everett du Massachussetts vient d'accepter la Présidence du Collège Jefferson.

M. N. BIDDLE a publié une troisième lettre dont l'abondance des matières nous empêche de donner l'analyse.

AFFAIRE McLEOD.—Il a été introduit à la législature de New-York une résolution enjoignant au Comité judiciaire de rapporter une loi qui annulle l'accusation lancée contre McLeod et ordonné son élargissement. Cette résolution a soulevé une vive discussion qui n'est pas encore terminée, mais dont le résultat fixera définitivement la position de New-York dans cette affaire.

☞ Mlle. FANNY ELSSLER donne ce soir sa septième représentation au Théâtre d'Orléans. Le spectacle se compose du *Dieu et la Bayadère*, du "El Jaleo de Jerez," et d'un vaudeville. Le succès qui a accueilli l'opéra d'Auber sur notre théâtre et "El Jaleo de Jerez" au théâtre St-Charles, nous fait espérer une de ces soirées qu'il n'était donné qu'à la ravissante Fanny, de nous procurer.

FLORIDE.

Une correspondance du *Georgian* de 21 porte qu'un exprès allant à cheval de Tampa à fort Clinch a été tué par les sauvages. Le cheval arrivé seul avec ses sacs aux lettres troués de balles a donné la nouvelle de cet assassinat.

WASHINGTON, 20 avril 1841.

Le Président Tyler est maintenant tout à fait établi à la Maison Blanche, avec son second fils. M. John Tyler jeune homme de talent et de caractère. On parle toujours de l'arrivée prochaine du reste de la famille. Cette famille aussi bien que son chef est distinguée par un mérite fort prisé dans la haute position qu'ils occupent; nous voulons parler du savoir-vivre; et nous sommes convaincus que les réunions de la Maison Blanche seront bientôt renommées pour leur élégance et leur cordialité.

Le Président a mis un grand ordre dans l'emploi de sa journée; aussi les affaires s'expédient promptement. Il se lève de grand matin et il consacre sa matinée jusqu'à 10 heures à examiner avec son secrétaire particulier, les papiers déposés sur son bureau. De dix heures à midi, il reçoit pour affaires, puis ensuite, jusqu'à deux heures, tous les citoyens indistinctement. Ensuite le cabinet s'assemble et reste en séance jusqu'à quatre heures et quelquefois quatre heures et demie. Il dine ordinairement à cinq heures et s'il ne donne pas un diner de cérémonie, il reçoit encore dans la soirée.

La ville est encore remplie de solliciteurs qui assiègent le Président; mais il parvient à s'en débarrasser grâce à son tact et au système qu'il a adopté.

La plus parfaite harmonie règne toujours entre le président et les membres du Cabinet. L'adresse est reçue avec une grande faveur parce que l'on y a reconnu "les vrais principes du gouvernement" et la détermination bien formelle de les suivre à la lettre. M. Tyler y consacrera toute son énergie. Il saura surtout maintenir dans ses justes limites le pouvoir exécutif.

Le Président a reconnu Lawrence A. Edmondson, comme vice-consul de Sardaigne pour Charleston, Caroline du Sud.

ARRANGEMENT DE LA POSTE ANGLAISE AVEC LES ETATS UNIS ET LE CONTINENT.

Quoique les arrangemens pris par la poste Anglaise avec les Etats-Unis et le Continent d'Europe soient assez généralement connus, nous croyons devoir publier la lettre suivante, émanée du *Post Office Department* Britannique, parce qu'elle donne aux renseignemens qu'elle contient un caractère d'authenticité qui ne peut laisser aucun doute.

Londres, 9 mars 1841.
Bureau Général des Postes.

Monsieur, en réponse à votre question, je dois vous dire que les lettres de New York et des autres endroits des Etats-Unis d'Amérique, passant par l'Angleterre, peuvent être acheminées du port de débarquement, en Angleterre, sans affranchissement préalable sur tout le continent Européen, sauf les exceptions suivantes:

L'Autriche et ses territoires.
Les Etats Italiens comprenant la Sicile.
L'Espagne et le Portugal.

Les lettres pour la Suède et la Norvège peuvent être acheminées de la même manière pendant certains mois de l'année, lorsque les paquebots font la navigation directe de Hull à Gottenbourg.

Je suis &c.
THS LAWRENCE, secrétaire adjoint à Mr. C. Y. HAGEDORN.

LETTRE D'UN AMERICAIN A MELLE FANNY ELSSLER.

Je crois, Mademoiselle, qu'il n'est pas besoin de préluder par des excuses quand on s'adresse à une artiste dont le nom appartient au monde. Vous me dispenserez des formules obséquieuses qu'on place d'ordinaire au commencement d'une lettre. Au milieu des splendeurs de la célébrité, vous n'en êtes pas éblouie au point de ne pas voir les inconvénients de cette même célébrité. Vous êtes jugée par tout le monde: c'est là sans doute un grand malheur, surtout quand presque tous ces jugements s'épanouissent en banalités laudatives où la fadeur des éloges semble révéler soit une servile soumission à l'opinion reçue sur votre compte, soit un défaut de sentiment et d'analyse nécessaires à l'appréciation de votre talent.

Moi, j'ai le tort de raisonner instinctivement tout ce que je sens, et de demander à mon âme la cause de mes impressions, avant de les accepter; et puisque vous voilà au terme de votre voyage d'Amérique, je vous apporte l'hommage de ma pensée. Vous devez être saturée de toutes ces exclamations outrées d'un panégyrisme fanatique; veuillez croire que vous n'en trouverez pas ici. J'ai assez de bon sens pour ne pas écrire ces extravagances, et je suis trop courtois pour me moquer de vous à ce point.

Et d'abord, par un de ces actes de galanterie qui distingue l'homme qui sait son monde, je ne me permettrai pas de vous demander votre âge, quoique vous soyez assez jolie et assez fraiche pour n'en être pas encore à nous le cacher. Ce qu'il importe le plus de constater, c'est la capricieuse fantaisie du sort qui vous a fait naître à Vienne, comme elle avait donné à Taglioni, votre sœur jumelle, Stockholm pour patrie. Vous êtes toutes deux filles du Nord, avec l'ardeur et la grâce du midi. Vous êtes sorties brûlantes du sein des frimats et des neiges, et les pâleurs de vos mélancoliques pays n'ont pu affadir vos imaginations d'artiste. Je ne vous demanderai pas pourquoi ce mystérieux enfantement du Nord: autant vaudrait demander à la fleur d'où lui vient son parfum.

Ce que vous savez fort bien c'est que vous n'êtes pas une allemande comme toutes les allemandes. L'art vous a rendue cosmopolite; vous allez chez tous les peuples, et vous surprenez et vous ravissez à leurs plus belles femmes ce qu'elles ont de plus séduisant. Vous êtes naïve et gracieuse comme une jeune laitière Suisse; vous dansez la Cachucha avec les allures passionnées d'une Andalouse; vous avez dans la Cracovienne toute la charmante désinvolture d'une Polonaise; vous possédez toute la merveilleuse danse d'une Bayadère, et quand vous faites la Sylphide, votre incomparable vivacité, votre prestigieux essor, votre décevante légèreté, nous font rêver à ces êtres aériens que chacun de nous a vus dans l'idéal de ses pensées.

Qu'avez-vous fait, mademoiselle, pour parvenir à ce point culminant de l'art? Quel génie vous a inoculé le sentiment de tout ce que vous pouviez tirer de votre bel art? Qui vous a enseigné ces poses admirables qui semblent n'appartenir qu'à vous? Vous excuserez ces questions, si une brise indiscrète pouvait vous porter fidèlement toutes celles qui se font là dessus. Vous avez sans doute passionnément travaillé votre art, vous l'avez approfondi dans toutes ses parties; vous avez dû l'étudier avec amour, le cultiver comme une jeune fille cultive les fleurs de son parterre, car, pour saisir et maîtriser cet art difficile qui ne parait fait que pour nos délassemens, que quelques gens méticuleux ou certaines heures de sévérité excessive accusent de frivolité, assurément il n'est pas assez de toute la poésie de votre âme et de la subtilité de votre esprit, de toute votre souplesse, de toute l'aptitude et la grâce qui vous sont naturelles. Il faut plus que cela indubitablement. Il faut un travail opiniâtre et de persévérantes études pour y exceller comme vous, pour arriver à ces résultats achevés, pour vous transformer vous même en ces ravissantes apparitions qui font trépigner une immensité de spectateurs.

Hélas, mademoiselle, le sommet de votre art est aussi difficile à atteindre que la cime de beaucoup d'autres en apparence plus sérieux et plus graves; et, quand vous entendez les applaudissemens de la foule, il me semble que vous devez vous dire que la gloire coute cher. Elle est chez vous, comme partout ailleurs, le fruit d'une patience héroïque et d'une fervente application. Votre pantomime si vraie et si éloquente, vos poses qui nous rappèlent les statues antiques, ont dû réclamer autant de peines, autant de soins, autant d'observations que les plus belles créations du premier des peintres. Votre talent n'est pas plus facile à conquérir que le sien, et nous savons qu'il est acheté au prix des souffrances et du travail comme celui des autres filles des hommes.

Avec vos dons naturels et vos incessantes études, vous vous êtes placée bien haut dans le ciel de l'art, à ce rang où l'on n'a jamais plus de deux ou trois égales à ses côtés; et si vous n'y aviez porté votre caractère et votre physionomie propres, votre suprême rivale aurait infailliblement jeté sur votre vie l'ombre de sa puissance et de son prestige. Mademoiselle Taglioni est seulement votre émule; car vous avez des qualités diverses, et son étoile et la vôtre roulent dans deux sphères bien distinctes. Toutes deux vous appartenez à l'air plus qu'à la terre; l'élégance parfaite, la grâce infinie vous sont tombées des hauteurs du ciel comme une divine inspiration. Mais il me semble que je pourrais mieux vous dire ce que c'est que votre danse, que celle de Mlle. Taglioni. Le détachement aérien de Mlle. Taglioni fait qu'elle m'échappe comme les vagues oscillations d'une lointaine planète que je ne puis fixer. Elle, c'est une vierge chrétienne qui danse si pudiquement, avec tant de délicatesse de poésie, que nul ose respirer de peur que son souffle n'aille ternir cette ombre ossianique, cette fleur balancée du zéphir, cette idéalité qui voltige comme un songe. Et quand on sort du théâtre, on s'en va avec un charme indéfinissable comme si l'on revenait de l'église où chacun aurait vu un ange descendre comme une vapeur insaisissable et danser autour de l'autel de son Dieu.

Vous, mademoiselle, c'est autre chose. Votre danse est celle de la femme avec toutes ses puissantes séductions. Elle est voluptueuse et décente; elle ébranle l'âme et la fatigue de désirs insensés. Vous n'êtes pas un ange, mademoiselle, quoique quelques adulateurs insipides vous aient surnommée la *divine Fanny*. Vous êtes une fille d'Eve, et vous avez certainement toutes les inexplicables magies de votre sexe. Qui choisir entre vous deux? Qui préférer entre l'ange et la femme? Permettez-moi d'être discret, mademoiselle.

Vous allez bientôt retraverser les mers et retourner dans la patrie des beaux-arts. Dites aux artistes vos frères, les sympathies de l'Amérique pour le génie qui brille au sommet de l'art; et lorsqu'un jour, vous ressouvenant de l'admiration que vous y avez soulevée et de l'accueil bienveillant que vous y avez reçu, vous viendrez encore recueillir nos couronnes et nos applaudissements, veuillez excuser ma rudesse républicaine si je vous dis alors tout bas, en vous revoyant:—Mademoiselle, ne faites pas de discours cette fois-ci. Un seul de vos gestes, un seul de vos pas, une seule de vos poses sont d'une éloquence que nous comprenons mieux.
***

Mr. l'Editeur de l'Abeille.

Monsieur,

Veuillez, je vous prie, transmettre mes remercimens à l'éditeur du *Recenant*, pour avoir refusé d'insérer dans sa feuille de ce jour, une réponse anonyme au pamphlet qui a paru récemment revêtu de ma signature.

Je ne redoute ni la polémique, ni les conséquences qui peuvent en découler; on me trouvera toujours dans l'arène, quand l'occasion l'exigera, mais j'y serai visière levée, et j'ai le droit d'attendre de mes adversaires même franchise et même loyauté.

Je déclare donc que je ne répondrai à aucun article qui ne serait pas signé.

Acceptez, Mr. mes salutations amicales,
E. BARAU.

Aux Honorables Recorder et Aldermen de la Première Municipalité.

Messieurs—Je désire m'enquérir près de vous d'où vient qu'un navire chargé de fruits ne peut avoir de place dans la municipalité No. 1 pour décharger, et d'où vient qu'on accorde à un bâtiment une préférence sur un autre. Le brick *Kenhawa* est arrivé vendredi dernier; le capitaine a demandé une place en dedans du wharf disant qu'il avait son chargement entier en fruits; et on lui a promis la seconde place. Le brick espagnol *Two-Friends* est entré lui, trois jour après le Kenhowa, et la place promise à celui-ci lui a été donnée. Le Kenhawa se trouve ainsi sans place, et le Two Friends et un autre petit batiment sont mouillés endedans du wharf. Je n'ignore pas que le capitaine de port a le plein pouvoir de placer les navires où bon lui semble; mais l'usage a toujours été, du moins jusqu'à présent, de donner la place près du wharf au navire premièrement arrivé; et s'il doit y avoir une préférence c'est à celui qui est chargé de fruits. La vente de la cargaison du Kenhawa est annoncée pour aujourd'hui, et elle ne peut avoir lieu sans une perte considérable parce que ce bâtiment n'a pas de place. Beaucoup de personnes peuvent dire que la troisième place est aussi bonne que la seconde; mais je leur répondrai que la cargaison du navire se compose entièrement de fruits, tandis que celle du batiment qui est avant est de vin de Catalogne en barriques; et elles verront la différence.

Ces lignes n'ont été écrites sous l'impression d'aucun sentiment de malveillance entre le maître du port ou ses députés; mais elles serviront à leur rappeler qu'ils devraient tenir une liste des navires à mesure qu'ils entrent et qu'ils arrivent, et donner la place à ceux qui sont les premiers arrivés.

Agréez l'assurance de mes sentiments respectueux.
29 avril—1. B. LORING.

FOIRE DE 1841—en faveur de l'Asyle des Orphelines de la Nouvelle-Orléans—tenue par les Sœurs de la Charité. Depuis deux mois que les Orphelines de cet établissement ont pris possession de leur nouvelle maison, sur la rue du Camp, faubourg Saulet, laquelle a été bâtie du produit de la foire de 1839, tous ceux qui l'ont visitée, ont pu s'assurer par eux-mêmes de l'emploi qui a été fait des fonds fournis par la charité publique.

Dans l'opinion de plusieurs personnes très-entendues, qui ont examiné la maison dans tous ses détails, le montant de la dépense aurait dû être plus élevé qu'il ne l'a été réellement; ce qui prouve suffisamment la manière prudente et consciencieuse avec laquelle l'architecte a travaillé.—Toutefois et malgré la plus stricte économie, il n'était pas à espérer que les fonds obtenus jusqu'à ce jour pussent couvrir la somme totale des dépenses. On a dû compter encore sur la charité publique pour couronner cette belle œuvre.

C'est pourquoi on invite, très respectueusement, et en toute confiance, les Dames qui ont avec tant de zèle et de succès présidé à la foire de 1839, à se réunir autour de leur respectable présidente, Mme Ve Duplessis, pour s'entendre sur les préparatifs à faire pour la Foire de 1841, à la même époque que la dernière.

L'Asyle contient en ce moment 130 enfans.
28 avril—3 †ANT. Evêque de la Nouvelle-Orléans.

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer Mr. CHARLES TREMOULET comme candidat pour représenter le 3me. district au Conseil de la 3me. Municipalité: il sera soutenu par un grand nombre de votans.
Droit de l'Homme

DERNIERES DATES

New York	avril 19	Liverpool	mars 19
Boston	avril 16	Londres	mars 19
Philadelphie	avril 20	Havre	mars 17
Washington	avril 21	Paris	mars 17
Baltimore	avril 20	Bordeaux	mars 9
Charleston	avril 23	Madrid	mars 8
Vera-Cruz	avril 16	Cadix	mars 2
Tampico	mars 31	Havane	avril 7
Mexico	mars 20	Houston	avril 24

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.
Navire Michigan, Sturges, Liverpool, W H Haynes
Jacob Pennell Martin, Liverpool, N Wilkinson
Timoleon, Winsor, Havane, S & J P Whitney
[illegible], Gatchell, Liverpool, F de Lizardi & co
Wales, Watts, do P Laidlaw
Girard, Gross, Havane, T C Jenkins
Barque Clio, Daly, Halifax, N. S. E & F Prescott
Goel. Patriota, Perez, Campêche, S Fernandez

ARRIVES.
Bateau de remorque Tennessee, Biddle, des Passes.
Bateau de remorque Hudson, Soules, des Passes.
Navire Isaac Hicks, Pettis, de New York.
Navire Constellation, Houdlette, de Boston.
Barque Lilias, Glichrist, de New York.
Brick Neptune, Darrell, des Bermudes.
Goel. Comet, Stark, de Mobile.
Steamer Moorehead, Washington, du Port Gibson.
" Tribune, Paxon, de Portsmouth.
" John Armstrong, Streck, du Lafourche.
" Eliza, Littleton, de Quincy.
" New Orleans, Carroll, de Cincinnati.
" Bonaparte, Caldwell, de Ouachita.
" Madison, Freeland, de St. Louis.
" Patrick Henry, Dorsey, de St. Martinville.
" Columbus, Myers, de Cincinnati.

MEMORANDA.
Arrivés d'ici à New York, 10 avril, goel. Erie, Webb.
Arrivé d'ici à Boston 17 av. brick [illegible].
Arrivé d'ici à Baltimore, 19 av. brick Architect.
A Philadelphie pour ce port, 20 av. barques [illegible], Garvin; Josephine, Johnson; brick Lucy Ann, Snow; David Duffel, Tilton.
A Boston pour ce port, nav. Pharsalia, Winsor; Tennessee, Eastman; Wm. Badger, partant le 18 courant.

BANQUE DE L'ETAT.
Nelle. Orléans, 26 avril 1841.

ATTENDU que dès qu'il a été su dans le public que par l'effet de la connivence de A. C. de Armas, employé infidèle de cette banque, chargé de la tenue du livre des comptes individuels A à K, des *surtirages* avaient eu lieu, l'exagération de personnes mal informées sans doute, s'est emparée de l'événement et a, *sans fondement aucun*, accusé divers individus vraiment exempts de reproches.

Résolu, Que le caissier est et demeure requis de *faire connaître au public, par la presse*, toutes les personnes qui ont vraiment *surtiré*, et les sommes que par ce moyen elles se sont procurées.

Résolu de plus, Qu'afin que la confiance que le public a jusqu'ici eue dans cette institution ne soit pas ébranlée le dit caissier devra, par le même voie, faire savoir les noms des personnes qui ont couvert la banque de leur *surtirage*, par des suretés suffisantes, et ceux de celles avec lesquelles il reste à régler

Ferrand, fils,	$2,590 06	couvert.
Chs. Guesnard,	34,785 00	couvert.
Zénon Colsson,	24,475 61	à régler.
Félix de Armas,	20,920 00	à régler.
Octave de Armas,	8,593 93	à régler.

27 av—1 RICHARD RELF, caissier.

AU PUBLIC.—S'il ne s'était agi que de moi, je n'aurais seulement pas songé à faire aucune observation sur la marche qu'a suivie la direction de la Banque de l'Etat, afin de rassurer, dit-elle, les actionnaires, sur la mystérieuse affaire des surtirages. Mais dans l'intérêt d'autres et de la vérité, je dirai que j'ai tout lieu de croire que d'un côté le chiffre des surtirages tel qu'il est présenté au public, se trouve aux deux tiers plus élevé qu'il n'est en réalité, et que d'un autre coté, le nombre des personnes en surtirage peut être accru des deux tiers. Et en preuve, pour le moment, je dirai que pour ma part, j'ai en effet connaissance d'un surtirage (dont il est fait ici d'indiquer les circonstances) d'environ $1200, qui par la science certaine des chiffres et des calculs de Banque, se trouve être de $2400 au plus; et en outre, que je puis offrir une liste de bien d'autres personnes en défaut, qui sera montrée quand il en sera temps, et qui déjà a été en partie soumise confidentiellement à un comité particulier de la direction de la Banque de l'Etat.

Du reste mon malheureux neveu ne tardera pas, je l'espère, à se présenter lui-même, et malheur à ceux qui se seront félicités de l'impunité.
29 av OCTAVE DE ARMAS.

SOUS PRESSE

ET devant paraître très incessamment: *Considérations sur les ressources de terre et de mer des Etats-Unis dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre* par M. C. Bayon.
On peut souscrire chez MM. Gaston Brusle, A. Morel, e Frémaux, libraires, ou des listes ont été déposées.
Prix de la souscription: $1 pour chaque exemplaire.
29 avril

AVISO.
LOS que no han visto, y desean ver este noche "EL JALEO DE XEREZ," no tienen mas que trasladarse en el Teatro de Orleans, que despues de haber [illegible] de la divina FANNY ELSSLER, veran un bailecito con mucha sal y pimienta, salamero, y resalado.
29 av—1. VARIOS ESPAÑOLES.

☞ AVIS—Le capitaine et les consignataires du navire français CHATEAUBRIAND, capitaine Laborde, ne seront responsables des dettes qui pourraient être contractées par l'équipage.
Les consignataires de marchandises par ce navire sont instamment priés de remplir immédiatement toutes les formalités en Douane pour obtenir leurs permis de débarquement. HERBAULT FRERES.
29 av 1, rue Bienville.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS 28 avril 1841.
A UNE élection tenue le 26 courant, les personnes dont les noms suivent ont été élues directeurs de cette institution:
L. Millaudon, F. Frey,
A. St. Georges, J. M. Lapeyre,
F. Parisot, A. Baurin,
E. Soniat, A. St. Martin.
A. O'Duhigg.
Et à une assemblée du bureau, tenue le 27 courant, M. A. St. Martin a été unanimement élu président. Le secrétaire et l'inspecteur ont été conservés dans leurs fonctions.
20 avril—1 JULES ST. MARTIN, Secrétaire.

AVIS—Trois ou quatre Messieurs peuvent être admis comme pensionnaires dans une famille française qui se propose de passer l'été en ville. La maison très agréable et surtout très fraiche, est située rue Royale près la rue du Canal.
Il y a aussi une petite chambre garnie à louer.
S'adresser à X. Z. à la Poste, boite 252.
Renseignements demandés. 29 avril—2t

HOTEL DU NOUVEAU CANAL.
LE soussigné informe respectueusement le public qu'il vient de prendre la gestion de cet hotel, dans lequel il ouvrira un restaurant samedi prochain 1er mai. Il ose espérer que par sa manière de diriger cet établissement, en prenant le plus grand soin de le pourvoir de tout ce que le marché et la saison peuvent lui fournir, en mettant en attribution le lac pour avoir toujours du poisson à discrétion; enfin en prenant les plus grandes précautions pour que le service soit fait avec célérité et la plus grande propreté, qu'il méritera le patronage de ceux qui voudront l'honorer de leur présence.
29 av—6 LOUIS LEFEVRE.

A LOUER présentement. Le grand magasin à trois étages, situé rue Bienville, entre Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER,
29 avril 9 rue St-Louis.

MANDEVILLE.
A LOUER présentement une maison agréablement située et convenable à une grande famille, elle se compose de plusieurs appartements, cour et jardin. Cette maison se trouve tout près du lac Pontchartrain.—Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. R. Petit rue St-Philippe entre les rues Tremé et Marais ou sur les lieux à Mr. COQUILLON. 2 avril.

A LOUER PRESENTEMENT.
UNE maison, étage située rue du Maine entre Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER,
29 avril. 9, rue St. Louis

PERDU, dans la journée du 28 avril, un petit chien épagneul, tout blanc, ayant la moitié du corps tondu. Une récompense libérale sera donnée à qui le rapportera au magasin de comestibles, chez Mme. BUFFET.
29 avril—3 Encoignure des rues Chartres & Toulouse.

ARTICLES DE PECHE.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages un assortiment complet d'articles de tout genre pour la pêche qu'ils offrent à vendre.
HYDE & GOODRICH,
29 avril, 15, rue Chartres.

AIGUILLES DITES IMPERIALES—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment de cet article—Il n'y a de véritables de ces aiguilles, que celles qui sont marquées Hyde & Goodrich, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail. HYDE & GOODRICH,
29 avril 15, rue de Chartres.

COUTELLERIE FINE.—Précédemment reçu un assortiment de ciseaux fins, de beaux couteaux et canifs de poche de qualité supérieure, aussi de fameux couteaux du congrès et de la législature de la Louisiane.
HYDE & GOODRICH.
29 avril. 15, rue de Chartres.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Me. Louise Duverney décédée épouse de Bonaventure Martin—Conformément à un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson date 28 avril 1841, rendu sur la pétition de Joseph Antoine Bonaventure Martin, exécuteur testamentaire de la dite Ve. Martin, j'exposerai en vente publique à l'Arcade de Banks à la Nouvelle Orléans, le vendredi 20 de mai prochain à midi, les propriétés ci après décrites appartenant à la dite succession.
1o. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, ayant mesure française, cinquante pieds neuf pouces de face sur la rue de Craps entre les rues Mandeville et Espagne avec les batisses et améliorations qui se trouvent dessus.
2o. Un lot de terre situé dans la Nouvelle Orléans, au faubourg Ste. Marie, ayant mesure anglaise, cinquante pieds de face à la rue Carondelet entre les rues Girod et Julie, près la rue Girod, sur soixante pieds français de profondeur entre lignes parallèles, avec les batisses et améliorations qui se trouvent dessus.
3o. Dix lots de terre situés au faubourg La Fayette en cette paroisse, désignés par les nos. 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, dans l'îlet No. 16 conformément à un plan fait par John Schreiber ingénieur, le 16 mars 1836 et annexé à un acte de vente par Hart et Hyams à F. R. Benney, au rapport de J. B. Marks, notaire public, à la Nouvelle Orléans, sous la date du 20 juin 1836.
Les lots no. un, deux et cinq mesurent chacun trente et un pieds onze pouces (31, 11) de face à la rue Philippe sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes (127, 10, 5) de profondeur.
Le lot no. six a trente et un pieds onze pouces (31, 11) à la rue Philippe sur cent vingt sept pieds dix pouces de profondeur et face sur la rue (Live Oak) du Chene Vert, dont il forme l'encoignure.
Les lots Nos sept, huit, neuf, dix, onze, douze, mesurent chacun trente pieds deux pouces et trois lignes (30, 2, 3) face à la rue du Chêne Vert (Live Oak) sur cent cinquante neuf pieds huit pouces de profondeur (159, 8) avec les améliorations qui se trouvent dessus.
4o. Marcelitte négresse âgée d'environ 24 ans.
Les conditions sont—Les propriétés situées dans la ville et paroisse d'Orléans, un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit.
Celles situées en cette paroisse, ainsi que l'esclave la moitié comptant; et la balance à six et douze mois, payables en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et assurés par hypothèques sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement, les dits billets devant porter un intérêt à raison de dix pour cent l'an, dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance, sans que cette clause autorise l'acquéreur à en reculer le paiement.
Paroisse de Jefferson le 26 avril 1841.
27 av—6 F. DUGUÉ, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie que le 16 avril 1841, jugement a été entré en cette cour dans le procès de Leocadie Haseur f. c. l. femme de Louis George Nelson Pavageau, h. c. l. contre son mari, dans les paroles et de la manière suivante:
No. 18735—Léocadie Haseur, f. c. l, épouse de Louis George Nelson Pavageau contre son mari. Ce procès a été soumis à la cour aujourd'hui.
M. Preaux pour la demanderesse.
Le défendeur en P. P.
Après avoir examiné les témoignages présentés, la cour étant convaincue que les affaires du défendeur sont dans la position la plus embarrassée, il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de séparation de biens soit entré entre les parties, et que le défendeur paie les frais.
Nlle. Orléans, 21 avril 1841.
Signé CHARLES MAURIAN, juge.
Jugement enrégistré dans le livre des jugemens s D. page—.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, [L. S.] le 22 avril de l'an de notre Seigneur mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'Indépendance des Etats Unis.
LOUIS R. COURTIN, Député greffier.
29 av—3 en 30j

☞ Le paquebot français le GRANVILLE, partira positivement le 30 avril pour le Havre, sous le commandement du capitaine Lapierre. Il pourra encore prendre quelques passagers de chambre, qui sont priés de s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.,
26 avril—3f 26 rue Bienville.

VERMICELLE en petits paniers de 10 à 12 liv. macaroni d'Italie en caisses et demi-caisses à vendre par VALETON & Co.
26 avril encoignure Royale et Douane

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nelle. Orléans, le 26 avril 1841.
AVIS—Il sera reçu des propositions pour les fonctions de receveur et de commis à l'encaissage de cette banque.
Par ordre du bureau.
29 av WM. R. LEVERICH, caissier.

AVIS—La société existant sous la raison de Alexander & Douglass a été dissoute le 27 courant. Les affaires à l'avenir seront continuées par le soussigné en son propre nom et pour son compte. Toutes les personnes qui ont des réclamations contre la dite société sont priées de les présenter, et celles qui doivent sont priées de les acquitter immédiatement en s'adressant à
29 av JOHN ALEXANDER.

PLATILLES et Britannias communes, à vendre par
29 av WM. PREHN, 56, Douane.

FARINE—150 barils actuellement en déchargement et à vendre par CHS. DOANE. 29 av

LANGUES de BŒUF—5 demi barils, à vendre par
29 av CHS. DOANE.

HUILE de Palmachristi—7 barils reçus et à vendre par
29 av CHS. DOANE.

FARINE—2400 barils farine supérieure des chalands en bon état pour l'expédition à vendre par
29 avril J. VAIRIN & Co.

LARD—150 boucauts jambons, plats-côtés, épaules, à vendre par J. VAIRIN & Co., 29 avril

JAMBONS ENVELOPPES—20 boucauts et 30 tierçons à vendre par J. VAIRIN & Co., 29 avril

GRAISSE—2000 barillets et 100 barils graisse en feuilles à vendre par J. VAIRIN & Co., 29 avril

PORC—500 barils mess M. O. P. O. et à vendre par
29 avril J. VAIRIN & Co.

THE poudre à canon et impérial à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

LAINE—Un petit lot à vendre par P. A GIRAUD,
29 av 13, rue Tchoupitoulas

PORC—400 barils porc mess et prime, à vendre par
MAUNSEL WHITE & Co.

CORDES—600 rouleaux cordes à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

JAMBONS plats cotés et épaules à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TETES de cochon et épaules—50 barils à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

CIDRE DE CHAMPAGNE—200 caisses à vendre par
29 av CHS. DOANE, 60, rue Poydras.

THE—50 1/2 boites et 50 caisses à vendre par
29 av CHS. DOANE, 60, rue Poydras.

GRAISSE—50 tierçons graisse supérieure pour l'usage des familles, à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co

3 CAISSES jambons de l'Alabama, pour l'usage des familles à vendre par
29 avril MAUNSEL WHITE & Co,

SUCRE de Boston raffiné 175 barils sucre du pain—30 do en poudre—40 de candi à vendre par
N A NORCROSS & Co.
29 avril 40, rue Gravier

SAUMONS—100 colis à vendre par
H. A. NORCROSS & Co
40, rue Gravier

TOILES—200 paquets en débarquement du navire Sidney, du No. 12 à 30. à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
29 avril 19, Nouvelle Levée.

CITRONS—100 caisses citrons de Cicile, à vendre par
WM. HENRY FULLER,
29 avril 42, rue Poydras.

CLOUS—900 barriques de dimensions assorties, en débarquement du navire Ste. Mary, et 100 barriques clous civis, en magasin et à vendre par
WM. HENRY FULLER,
29 avril 42, rue Poydras.

SAVON et Chandelles de suif—1300 caisses savon de Boston des meilleures marques, et 100 caisses chandelles au moule, de Wm. Jackson, à vendre par
WM. HENRY FULLER,
29 avril 42, rue Poydras.

FER—15 tonneaux de dimensions assorties à vendre à bas prix par P. A GIRAUD,
29 avril 13, rue Tchoupitoulas

CIGARES—5,000 Regalias, Impériales et Cazadores, à vendre par P. A. GIRAUD,
29 avril 13, rue Tchoupitoulas

VIN de Porto, eau de vie et vin rouge, 20 quarts de barriques d'Oporto, 3 demi pipes eau de vie, marque de Dupuy, 100 caisses vin rouge de qualité supérieure, à vendre par P A GIRAUD
29 avril 13 rue Tchoupitoulas

CAFÉ et sucre—100 sacs café vert prime de la Havane—60 caisses sucre blanc de la Havane en magasin, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
29 avril 28, Vieille Levée

TOILE D'EMBALLAGE et cordes de Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par
WILLIAM G HEWES & Co.
29 avril rue Natchez

BOTTES, souliers et brodequins 1000 caisses comprenant un assortiment général pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales par A. F. DUNBAR & Co
29 avril 15, rue de la Douane

CLOUS—100 barillets de dimensions assorties de Boston, à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier

BRODEQUINS—30 caisses brodequins [illegible] de toutes numéros à vendre par L. A. LEVY Jr
29 av 50, rue de la Douane

CHEMISES—300 douzaines de chemises de coton avec le col et le devant en toile. 100 do extra fines—75 do de toile reçues directement des manufacturiers et à vendre par L. A. LEVY Jr.
29 av 50, rue de la Douane

COTONNADES—3 caisses, [illegible] à vendre par L. A. LEVY Jr.
29 av 50, rue de la Douane

MOUCHOIRS de Pongee, 100 pièces imprimées, par le Yazoo à vendre par L. A. LEVY Jr.
29 av 50, rue de la Douane

TOILE [illegible] blanchie—10 caisses 4/4 à vendre par L. A. LEVY Jr.,
29 av 50, rue de la Douane

CHAUX DE THOMASTON à bord 500 barriques restant de la cargaison du brick Onego, à vendre par
G BEDFORD & BECK,
29 av 24, rue de la Douane

TOILE D'EMBALLAGE d'Ecosse—100 pièces à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
29 av 75, rue des Magasins.

NOIX MUSCADES—400 livres à vendre par N. D. CHAMBERLIN.
29 av 75, rue des Magasins.

SALPETRE—50 sacs à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
29 av 75, rue des Magasins.

POIVRE—25 sacs et demi de poivre en poudre, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
29 av 75, rue des Magasins.

PLOMB—14 colis contenant 224 sacs plomb de chasse de la manufacture de New-York, en débarquement du Frankfort à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
29 av 75, rue des Magasins

SUCRE blanc et brun de la Havane à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
29 av 75, rue des Magasins.

POMMES DE TERRE D'IRLANDE—300 paniers directement de Belfast, à vendre par
29 av ALEXANDER GOW, 29, rue Bienville

BRIQUES A FEU—30,000 blanches et rouges, à vendre par ALEXANDER GOW,
29 av 29 rue Bienville.

BIERRE double de Londres—100 barriques de la meilleure qualité, en quarts et en pintes, à vendre par
29 av ALEXANDER GOW, 29, rue Bienville

ALE D'ECOSSE—50 barriques d'Edimbourg, en quarts et en pintes à vendre par
29 av ALEXANDER GOW, 29, rue Bienville

VIN DE PORTO—100 caisses London Dock, à vendre par ALEXANDER GOW,
29 av 29, rue Bienville.

PORC—1000 barils mess, dessous, M O prime, échines et machoires aux marques d'inspection à vendre par
LAYET & AMELUNG,
29 avril 111, rue Tchoupitoulas

PORC en grenier—44,000 livres, à bord d'un chaland, à vendre par LAYET & AMELUNG,
29 avril 111, rue Tchoupitoulas.

GRAISSE—2000 barillets graisse en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
111, rue Tchoupitoulas.

JAMBONS—50 boucauts plats côtés et de do épaules, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
111, rue Tchoupitoulas.

TOILE et Corde d'Emballage—700 pièces toile et 500 rouleaux cordes, en magasin et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
29 avril 111, rue Tchoupitoulas.

SUIF—10 barils suif, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
29 avril 111, rue Tchoupitoulas.

BŒUF—100 barils prime et B à l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG,
29 avril 111, rue Tchoupitoulas.

SUCRE raffiné en caisses, et en barils de la raffinerie de E. Boston, à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

LIQUEURS—40 barils eau de vie; 50 do genièvre à vendre par
29 av WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier

VINS—10 quarts de pipes vin de Madère 4 1/2 do do do; en débarquement du navire Francfort, 25 barils vin de Malaga sec et doux; 20 do de Porto, en magasin et à vendre par
29 av CUCULLU LAPEYRE & Co. 28 V. Levée.

AMANDES—25 barils amandes sans coques, en magasin et à vendre par
29 av CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 V. Levée.

CITRONS—600 caisses citrons, en très bon état, en magasin et à vendre par
29 av CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 V. Levée.

A VENDRE par les soussignés—16 rouleaux cuir à harnais no. 2 de 4 semelles, reçus des tanneries et provenant d'une des meilleures tanneries de l'endroit.
29 av BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse.

CAFÉ de la Havane prime, vert, à vendre par
29 av BLASCO & SIMIDEL,
26, rue de la Commune.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
29 av 26 Commune.

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales, et de marques de choix, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
29 av 26, Commune.

ESPECES—Piastres mexicaines, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
29 av 26, Commune.

HUILE de Lin—50 barriques par le St Charles, de Londres, à vendre par WM. PREHN,
29 av 56, Douane.

TOILE D'EMBALLAGE de Dundee—de 42 et 44 pouces de large, à vendre en lots au gré des acheteurs, par WM. PREHN,
29 av 56, rue de la Douane.

MOUCHOIRS de soie de 34 et 36 pouces; do toile 3/4 et 7/8 et de batiste, à vendre par
29 av WM. PREHN, 56, Douane.

TOILE d'Irlande 4/4 en pièces et demi pièces de différentes qualités à vendre par WM. PREHN,
29 av 56, Douane.

COUTILS et Hollande écrues—Quelques extra fine, à vendre par WM. PREHN,
29 av 56, Douane.

A VENDRE par les soussignés au débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux.
50 caisses absynthe Suisse 1re qualité,
50 do Kirchwaser de la foret noire.
1 do contenant 24 ch peaux de [illegible] à la dernière mode.
1 do contenant 50 cannes de choix.
29 av LOREILHE & VALETON, 9 Toulouse.

BAINS DU GRAND HOTEL DU NOUVEAU BASSIN AMERICAIN, CHEMIN A COQUILLES.
MME. PETIT a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle ouvrira le jeudi 6 mai prochain les bains du lac. Elle espère par les soins et le zèle qu'elle mettra à satisfaire les personnes qui viendront visiter son établissement mériter leur patronage.
Des rafraichissements du meilleur choix seront offerts.
28 av—2.

TRAITES SUR NEW-YORK à courts jours et à 60 jours à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.,
28 avril—6f 26 rue Bienville.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.,
27 avril—6f 26 rue Bienville

SARDINES à l'huile, en débarquement du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux—10 caisses en 1/2, 3/4, et grandes boites, à vendre par FRED. BONIS,
29 av 168, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

JACONATS Français, reçu par le Caledonia Brander—2 caisses nouveaux dessins, à vendre par
FRED. BONIS,
29 av 168, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

CHAPEAUX de paille d'Italie—1 caisse noirs pour dames à vendre par FRED. BONIS,
29 av 168, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

CHEMISES Françaises—100 douz. mulhouse en couleur 100 blanche
A vendre par FRED. BONIS,
29 av 168, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

MATERIAUX pour construire—Devants de maison en granit, marches; poteaux &c., briques de Baltimore pour façades, chaux de Thomaston fraiche, ciment romain hydraulique garanti, crins pour platriers en barriques de do dimensions assorties; briques à feu de Baltimore, constamment en mains et à vendre par
G. BEDFORD & BECK
29 avril 24, rue de la Douane

PAR LE REGISTER.
☞ Pour les autres avis du Register des Testamens voir la 4me. page.

COUR DES PREUVES—Attendu que Harvy Beach a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Mason Smith Clark, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
29 av W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de McDonnald—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par W. F. C. Duplessis, Register des testaments administrateur de la succession de Owen McDonald décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
20 avril AND. D. DORIOCOURT, Dep. Register des Test.

COUR DES PREUVES—Attendu que J. A. Bartlett, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James O'Rourke, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
23 av W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que le Rév. Etienne Rousselon a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu l'abbé Auguste Jeanjean, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
20 av W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de J. Serra Cassi. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Richardson et Edward D. Turner exécuteurs du défunt, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
21 av W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Overall—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons par lesquelles le compte présenté par Michael Barry curateur de la succession de Elias Overall décédé, ne sera point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
23 avril W. F. C. DUPLESSIS Rég. des Test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Claude Déjan a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James O'Rourke, décédé intestat—Avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
23 avril W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves,—Succession de Sandos, f. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Hippolyte Jh Enoul Dugué Livaudais de la paroisse Jefferson, exécuteur testamentaire de la succession de f. d. Victoire Sandos f. c. l. décédée, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
23 a. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

VENTES DE SHERIF.

BANQUE de l'Union de la Louisiane vs Thos. Lockart et W. C. Myline curateur de David Arrot.
Cour de Paroisse No. 12614—en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St-Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 2 juin prochain à midi, la propriété ci après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus.
Cinq certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés à l'encoignure des rues Montegut et Levée au faubourg Montégut, au-dessous de cette ville. Ces dits lots portant les numéros 1, 2, 3, 4 et 5 et mesurant: savoir le lot No. 1, 100 pieds 11 pouces face à la rue Montégut, 27 pieds 9 pouces face à la rue de la Levée et 102 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 2. Le lot No. 2, 27 pieds 9 pouces face à la rue de la Levée, et 103 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 3. Le lot No. 3, 27 pieds 8 pouces face à la rue de la Levée et 104 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 4. Le lot No. 4, 27 pieds 8 pouces face à la rue de la Levée et 105 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 5, et le lot No. 5, 27 pieds 8 pouces face à la rue de la Levée et 106 pieds 7 pouces.
Conditions—un cinquième comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, l'acheteur fournissant ses billets avec caution bonne et suffisante, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
V. ALLAIN,
29 avril Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux
1500 boites sardines,
10 barriques vin différentes qualités,
10 demi pipes eau-de-vie,
20 barils vinaigre,
[illegible] vin de Lafitte, avec étiquettes et capsules,
[illegible] vins blancs demi-bouteilles
22 barils de Madère, première qualité
10 caisses prunes en boites [illegible] de 80 à la livre
10,000 bouchons coupés et longs fins
50 paniers huile d'olive, grandes bouteilles
30 caisses vermicelli
20 do Macaroni,
[illegible] barils anisette fine,
[illegible]
10 caisses fruits à l'eau de vie,
25 [illegible] barriques vin blanc de Chablis,
10 barriques vins fins et vieux
LOISON & SILVESTRE,
28 av 73, rue Royale

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER
28 avril

TRAITES sur Londres à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER.
26 avril

A VENDRE. La véritable Cachucha, dansée par Mlle. Fanny Elssler, publiée et à vendre par
CHARLES NICKS,
29 av. Magasin de musique, 72, rue Royale.

CHANGE sur Philadelphie à 10 jours, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co.
28 avril 36, rue Poydras

BARILS pour melasse—1000 de qualité supérieure à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co
28 av 36, rue Poydras

BRANDY domestique—100 barils de bonne qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co
28 av 36, rue Poydras

BŒUF—50 demi barils, à vendre par
ADAMS HARTWELL & Co.
28 avril 36, rue Poydras

WHISKEY de Monongahela à vendre par
CONVERSE & co.
28 av 55, Nouvelle-Levée

EAU DE VIE DE PECHES, à vendre par
CONVERSE & co
28 av 55, Nouvelle-Levée.

CIGARRES de qualités assorties, à vendre par
CONVERSE & co.

BŒUF—100 barils prime à vendre par
CONVERSE & co.
28 avril 55, Nelle Levée.

PORC—150 barils porc mess, prime, M. O et P. O à vendre par CONVERSE & co.
28 avril 55, Nelle Levee

COUPEROSE en barils, 1/4 et 1/2 do, à vendre par
CONVERSE & co.
28 avril 55, Nouvelle Levée.

INDIGO de qualité supérieure, à vendre par
CONVERSE & co.
28 avril 55, Nouvelle-Levée.

"ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA NELLE. ORLEANS POUR SECOURIR LES ORPHELINS."
AVIS est par le présent donné, que selon la charte de cette société, l'assemblée générale des membres de la dite association sera tenue dans la salle de l'école publique, rue Condé, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, dimanche prochain, le 2e jour du mois de mai 1841, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M. sous la surveillance des commissaires, Messieurs L. U. Gaiennié, Anthony Rasch et P. A. Hebrard, afin que quinze directeurs qui devront servir pour l'année courante y soient élus en propriété, et à la pluralité des voix qui composeront l'assemblée, pourvu qu'il ne soit permis à aucun membre de voter à moins qu'il n'ait payé sa contribution.
Par ordre de la direction.
27 avril J. A. McKAY, Secrétaire.

MODES ET NOUVEAUTES D'OCCASION.
LE soussigné fait savoir aux Dames de la Nouvelle-Orléans et aussi à tous ceux qui spéculent dans les articles de modes et nouveautés, qu'il vient de recevoir par le navire Caledonia Brander, un assortiment qui ne peut plus complet, et surtout magnifique, dont il fera l'ouverture jeudi prochain, le 29, dans sa maison de la rue St Fernand, entre les rues Craps et Grands Hommes, qu'il a préparé à cet effet. Ces marchandises ayant peu de frais à supporter, seront vendues soit en gros ou en détail à des prix qui ne peut pas redouter, parmi ces articles se trouvent des Shalls mousseline première qualité, avec broderie façon dentelle, robes de chambre en batiste, avec entre deux et rivière, genre nouveau, fichus pour femmes, des plus nouveaux en tous genres, et filettes, pour toilette et dentelle, chemisettes en batiste et jaconat pour dames, brodées et garnies de valenciennes, [illegible] en mousseline Suisse garnies de dentelle, broderies [illegible] doublées de soie et cordelières, manteaux de nuit en batiste et mousseline, garnis en valencienne. Jupons jaconat découpé à feston, chemises d'effets très fines, brodées au haut et aux manches, de unies très simple, mouchoirs batiste avec rivière et broderie en tous genres, manchettes, bonnets de dames, gants de peau pour hommes, blancs et en couleurs, de belle qualité et parfaitement cousues, chaussettes [illegible] pour homme, blanc, écru, à côte et unie, &c. et autres articles.
28 av—2 J. B. DOLHONDE.

A VENDRE—Le magasin bien achalandé situé rue Conti No. 471, le propriétaire vend le magasin parce qu'il est forcé de faire un voyage, et à personne pour le remplacer; si il engage les marchands qui désirent faire une bonne affaire à venir le voir. Aussi un mulâtre attenant au magasin, bon marchand, bon cuisinier, patissier très intelligent.
Je fais savoir aux dames et au public en général, qu'à partir du 27 courant, je vendrai toutes mes marchandises à prix coutant.
27 av—5 J. NORWOOD.

LA BANQUE DES CITOYENS tire sur New-York.
J. B. PEREAULT,
28 avril Caissier.

CHAPEAUX DE PAILLE—10 douzaines chapeaux de paille à vendre par LOISON & SILVESTRE,
29 av 73, rue Royale.

MERINOS—10 pièces Merinos double chaine, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
73, rue Royale.

BOMBAZINE—10 pièces Bombazine à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
28 av 73, rue Royale.

CAFÉ Rio—reçu directement par le navire Commerce et à vendre par J. ALBERT,
29 avril 26 rue St-Louis.

REÇU par le navire Chateaubriand et à vendre par le soussigné.
1 demi pipe eau de vie 1re et 4me preuve,
25 barils eau de vie blanche,
2 caisses sardines à l'huile,
1 caisse chemises de couleur.
J. ALBERT,
29 avril 26 rue St-Louis.

TOILE à voile de Russie et de coton, en débarquement et en magasin, d'importation antérieure, formant l'assortiment le plus complet, en numéros et qualités, à vendre par J. ALBERT,
29 avril 26 rue St-Louis.

MONSIEUR Michel Rehrmann est prié de passer au bureau du soussigné pour affaires le concernant.
F. PERRET,
27 avril 72 rue Toulouse.

AVIS.
DETENU à la geole de St. Jean Baptiste, le nègre nommé ROBERT, appartenant à M. le Dr. John Dinks, à Thibodeauxville.
Aussi, la négresse nommée TITINE, appartenant à M. Manouvrier, Nelle Orléans.
Aussi, le nègre nommé DUCROS, appartenant à M. le docteur Ferrier, Bayou Sarah.
Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 26 avril 1841.
26 avril—1 A. [illegible], Shérif.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Jeudi, 29 avril 1841.
Pour la 7me. représentation de
MLLE. FANNY ELSSLER.
La dernière représentation de
LE DIEU ET LA BAYADERE,
Grand Opera en 2 actes, de Scribe et Auber, dans lequel Mlle. Fanny Elssler remplira le rôle de la Bayadère.
LE XALEO DE XERES,
Pas de caractère Espagnol, dansé par Mlle. Fanny Elssler.
LA CHANOINESSE,
Vaudeville en 1 acte.

Premières, Secondes, Loges grillées, Galeries, Parquets,	3 piastres.
Baignoires, Parterres,	2 piastres.
Troisièmes,	1 piastre.

THEATRE AMERICAIN.
AUJOURD'HUI—Jeudi, 29 avril.
Grands Exercices Equestres dans le Cirque par toute la Troupe,
Suivis du Mélodrame intitulé
LE TEMOIN IDIOT.
Gilbert Mr. De Bar,
Walter Artlington, Mme. De Bar,
Ingecall Mr. J. Greene.
Janet Melle. Johnson.

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI, 1er MAI.
BAL MASQUE.
Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs, durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers.......... $1.
29 avril MITAUD.

GRANDS CONCERTS D'ETE,
AU
JARDIN DE CARROLLTON.
Ces concerts seront composés de 40 musiciens conduits par MM. CORINI & LEHMANN et auront lieu tous les dimanches, pendant la saison; ils commenceront le 18 courant.
La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les entrées agréables dans ce superbe jardin. Les illuminations seront à l'instar de celles du Jardin Turc à Paris.
Il y aura également des amusements gymnastiques.
Prix d'entrée 50 cents.
N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le café pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 9 avril

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.
LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
31 mars 3m Droguistes et pharmaciens, 40 Canal.

POUR ST-LOUIS ET ALTON—Le steamer MADISON, capt. Robt. S. Freeland, a une forte partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Il partira sans délai pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. S'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à
JOHN R SHAW & Co.,
29 av 24, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le steamer MISSOURI, capitaine T. C. Snow, partira pour le port ci-dessus, aujourd'hui le 29 courant, à 10 heures A. M. Pour un petit fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à CHS DOANE,
29 av 60, rue Poydras.

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE LEWISBURG & COVINGTON. Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonnevel, ayant été entièrement réparé, partira pour les ports ci-dessus, tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de 9 heures, et effectuera son retour tous les mercredis et vendredis. Il quittera aussi le rail road tous les samedis pour revenir le dimanche après-midi.
Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington. Il a de superbes emménagements et peut offrir tous les agréments possibles.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord.
28 av 6m

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON
(Nouvel arrangement.)
Le steamer PERSIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara et Port Hudson les samedis. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BOGERT & HAWTHORN,
43, rue Gravier
27 avril ou à STETSON & AVERY

POUR LOUISVILLE—Le steamer GENERAL BROWN, capitaine L. B. Dunham, partira pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires aujourd'hui le 27 courant, à 10 heures A. M. pour la balance de fret ou passage ayant de beaux emménagement, s'adresser à bord ou à
28 avril J. VAIRIN & Co.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement. Le paquebot KATHARINE, capt. Jackson Dorry, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à bord ou à
29 avril J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL. Passage seulement. Le trois mâts BIRMINGHAM, capt. Robinson, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
29 avril 97, rue du Camp.

POUR NEW YORK—Devant partir dimanche prochain—La goelette VOLUSIA, capitaine Clark. Pour un chargement du pont ou passage, s'adresser à bord au Picayune Tier ou à
29 av ALEXANDER & DOUGLASS, 16 Canal.

POUR BOSTON. Le brick UZARDO, capitaine Miller, partira comme ci-dessus. Pour fret de 150 balles ou passage pour cinq personnes, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
29 avril 24, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE ET BARCELONE—Le brick espagnol fin voilier EMELIO, capitaine Bosch, partira pour ce port, samedi 1er mai. Pour passage seulement s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co.
29 avril 28, Vieille Levée

POUR PHILADELPHIE
Le navire de 1ère. classe COMMERCE, capitaine T. Julien ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord sera expédié promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord en face de la [illegible], ou à J. ALBERT, 26 rue St. Louis,
29 av. ou N. F. COMLY, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Devant partir samedi, le 1er mai. Ligne de la Louisiane et de New-York—Le paquebot NASHVILLE, capt. Dickerson, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret de 150 balles de coton ou passage s'adresser à bord près du marché aux légumes, ou à JAMES E. WOODRUFF,
29 avril 48 rue du Camp

POUR NORFOLK—City Point et Richmond—La goelette fine voilière CORVO, capt. Crockett, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ALEX. & DOUGLASS,
29 av 16, rue du Canal.

POUR MATAMOROS—La goelette paquebot EMBLEM, capt. F. Kenney, partira positivement samedi le 1er mai. Pour fret ou passage s'adresser à bord
J. BELLOW.
29 av—4

POUR BALTIMORE—La barque paquebot SOLOMON SALTUS, capitaine (Gray), partira le 1er mai positivement, chargée ou non, et admettra des frets à bas prix. Pour fret ou passage ayant de belles chambres, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
24 rue de la Douane.
Nota—Le navire TIPPECANOE suivra le Salomon Saltus, et partira le 20 du mois prochain. 28 avril

POUR NEW-YORK—Le navire régulier MILLEGEE, capitaine Leavitt, partira le 1er mai. Pour balance de fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à STETSON & AVERY.
28 avril 60 rue Gravier.

POUR BORDEAUX—(Premier navire.)
Partant Samedi 1er mai.
Le navire américain, fin voilier, doublé en cuivre, MOSCOW, capitaine Dean, partira le jour susdit. Pour fret de 50 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, pour quatre passagers ou plus, s'adresser à bord en face de la presse Mississipi, ou à
ROBERT H. DIXEY,
27 avril—5 38, rue Royale

POUR VERA CRUZ—Devant partir positivement samedi prochain.—La goelette LORENA, capt John Ross, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du Picayune Tier ou à
ALEXANDER & DOUGLASS
27 av 16, rue du Canal.

POUR LA VERA CRUZ—La goelette fine voilière MERCEDITA, capt. Astay, partira jeudi, le 29 avril courant. Pour le reste de la cargaison, et passage, s'adresser à F. TIO,
27 av. 56 rue Ste-Anne.

POUR TAMPICO—La goelette DORIC, capt. Nantsford, partira pour cette destination très incessamment. S'adresser pour fret ou passage, au capt. à son bord, ou à F. TIO,
27 av. 56, rue Ste-Anne.

POUR MATAGORDA, Port Lavacca et Linville (Texas)—La Goelette fine voilière BOSTON PACKET, capitaine Frederic Arnot, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
WM. HENRY FULLER,
27 avril 42 rue Poydras.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Swanton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE,
27 av 97, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.
Le paquebot fin voilier KENTUCKY, capitaine John L. Rogers, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de magnifiques emménagements s'adresser au capitaine Rogers à bord, en face de la rue Orange ou à
JOHN A. MERRITT,
27 avril 63, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire de 1ère classe, fin voilier, SALEM, capitaine Destebecho, partira pour le port ci-dessus le 10 mai prochain. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à VOR. ROUMAGE.
26 avril

POUR LE HAVRE
Le trois mâts MONUMENT, capt. Chase, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
26 avril 97, rue du Camp.

POUR St PIERRE—Martinique—Dimanche 9 mai—La goelette SEMINOLE, capitaine Jno. E. Allen, pour prendre 200 barils pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. W. ZACHARIE.
21 avril

POUR BORDEAUX.
Le joli navire CARDINAL DE CHEVERUS, capt Poissonier partira pour le susdit port du 10 au 12 mai prochain. Pour passage s'adresser à son capitaine, à bord ou à CH. S. DUFOUR,
24 av 58, rue du Camp

POUR VERA CRUZ—La goelette LORENA, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS,
22 avril 16 rue du Canal

POUR MARSEILLE—Le navire EUPHRATES, capitaine Henry Pemberton, partira pour cette destination le 10 mai prochain. Pour fret de 400 balles coton, ou l'équivalent, et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis l'Hotel de la Monnaie ou à
BOUTIN, GALLY & Co.
22 avril No. 79, rue Toulouse

POUR CADIX.
Le brick CAMEO, capt. Jarvis, ayant sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour passage s'adresser à JOHN A. MERRITT,
20 avril 63, rue du Camp.

POUR PORT AU PRINCE.
La goelette SALLY ANN, capt. Pattison, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & co.
13 avril

POUR BORDEAUX—Le navire de première classe EULALIE, capitaine Poterin, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour ce port vers le 15 avril. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à F. SEIGNOURET & Co.
6 av—16

M. R. BEAU, Docteur en médecine de la faculté de Paris, licencié par la Faculté Médicale de la Louisiane, a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il a élu son domicile au no. 160, rue Toulouse ou on pourra le consulter, à toute heure. 10 avril—1 m.

TOILE d'emballage d'Ecosse—500 pièces en magasin et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
29 avril 30, rue du Camp

ON voudrait acheter une propriété ou deux petites, pour un placement en ville ou dans un des faubourgs immédiats. S'adresser à E. & A. SOULIE,
24 av 36 Bienville, au premier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON
Vente pour cause de départ
VENDREDI prochain 30 du courant à 5 heures après midi, il sera vendu sur les lieux, l'établissement de M Saillant, situé rue de l'Esplanade vis à vis l'Hotel de la Monnaie, consistant en:
Bois, planches, voitures, environ 1500 barils charbon de terre, chevaux, charrettes &c. &c.
Conditions à la vente. 20 avril 2

PAR JOS A. BEARD & Co.
MULES
IL sera vendu, à l'encan, vendredi le 30 courant, devant la Bourse St-Louis, à 11 heures et demie,
6 jolies Mules de Kentucky.
Conditions—Comptant. 29 av

REFRIGERATEURS.
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu ce matin jeudi, à 10 1/2 heures au no. 49, de la rue Royale.
12 réfrigérateurs manufacturés à New York. 29 av.

PAR JOS. A. BEARD & Co.
Bon peintre:
IL sera vendu à l'encan, samedi, le 1er mai à la Bourse St. Louis, à midi:
Stewart, âgé de 27 ans, mulâtre, bon peintre, très adroit et bon cuisinier, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—1/3 comptant—La balance à 4 et 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 29 av

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu jeudi 29 du courant, à midi précis à la bourse de la Cité, rue St-Louis:
La mulâtresse PAULINE, créole âgée d'environ 29 ans, bonne cuisinière, patissière, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison, et sujet de confiance recommandée sous tous les rapports.
Conditions—moitié comptant et la balance à 4 et 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 avril

PAR S. GUINAULT.
Vente renvoyée.
IL sera vendu, samedi prochain, 1er. mai 1841, à midi précis à la Bourse de Cité rue St. Louis.
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, ayant 30 pieds de face à la rue St. John, sur 120 pieds de profondeur (mesure française) entre les rues Gravier et Perdido ensemble les batisses et améliorations consistant en deux maisons et dépendances, le tout rapportant un loyer de $40 par mois.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 avril

PAR BENJ. KENDIG.
IL sera vendu à l'encan, jeudi 29 avril, à la Bourse St Louis, à midi, pour compte et risques de Mr. J. F. G. Chase, qui n'a pas rempli les conditions de la vente à lui faite le 6 de ce mois:
La négresse esclave Nancy, blanchisseuse et repasseuse, âgée d'environ 27 ans, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions:—Six mois de crédit, en billet endossé et daté du 6 avril 1841. 19 av—10.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Conseil de la Municipalité No. 1
Séance du 14 avril 1841.
RESOLU, que le Maire soit et demeure autorisé à donner avis public, dans le *Courrier* et dans l'*Abeille*, que des propositions seront reçues par lui jusqu'au 17 de mai prochain, pour le pavage de la rue Bourbon, depuis la rue du Canal jusqu'à la rue Saint Philippe, au moyen de pierres rondes. Les meilleurs matériaux seront employés à cet ouvrage, lequel devra être confectionné d'après les procédés les plus approuvés et devra comprendre les pierres (curb et gutter stones) partout où leur placement sera nécessaire.
Résolu, Que le paiement du dit pavage sera fait en billets de cette municipalité payables à 1, 2 et 3 ans sur livraison du pavage de trois îlets, le montant du prix à payer par chaque livraison ne sera effectué comme ci-dessus, que sur acceptation et approbation de l'ouvrage par le voyer.
Résolu, Que l'enlèvement de l'asphalte de la rue Bourbon sera opéré par le contracteur sur place, et que la municipalité se réserve de faire enlever les matériaux et d'en disposer.
Résolu, Que tous les matériaux nécessaires au pavage susdit seront fournis par le contracteur.
Résolu, Que dans les propositions à faire, désignation sera faite de l'époque à laquelle l'ouvrage sera achevé.
Résolu, que le dit contracteur s'obligera à entretenir en bon état de réparation le dit pavage pendant deux années, et qu'il fournira bonne et valable caution approuvée par le Maire, au montant de dix mille piastres pour répondre à la fidèle exécution de son contrat.
[Signé] PAUL BERTUS Recorder.
[Signé] WM. FRERET Maire
Pour copie conforme,
S. W. WATERS Secrétaire.
Conformément à la résolution qui précède, avis est donné que jusqu'au lundi 17 mai prochain, je recevrai des propositions cachetées pour l'exécution du travail mentionné dans la dite résolution, aux conditions qui y sont stipulées.
Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1841.
21 av—23 WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, en date du 14 avril courant, avis est donné que l'ouverture de la rue Claiborne dans le 3me District, depuis l'endroit où elle est maintenant ouverte au public jusqu'à sa jonction avec la rue de l'Esplanade, ledit prolongement devant être fait en ligne droite et être de la même largeur que la partie de la dite rue actuellement ouverte.
WM. FRERET, Maire.
21 avril—20t

BUREAU D'ASSURANCE MARITIMES ET CONTRE LES INCENDIES DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 23 avril 1841.
L'ELECTION annuelle de sept directeurs pour servir l'année courante, aura lieu au bureau le 3 mai prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures p. m.
23 av—11 JOS. K. WEST, Président.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU PHENIX
Nlle-Orléans, 23 avril 1841.
DES propositions écrites pour la construction du magasin de la rue Royale No. 90 qui a été détruit récemment par l'incendie seront reçues par le soussigné jusqu'à vendredi le 30 courant. RICHARD RELF,
24 avril—6 Agent.

LES personnes ayant des réclamations contre la Société d'Agriculture de la Louisiane sont priées de remettre leurs comptes au soussigné avant le 1er mai prochain pour être alors, soumis à la direction pour règlement.
E. ROUSSEAU, Secrétaire
19 av—11 26, Vieille Levée.

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL
PENSION DEMI-PENSION ET EXTERNAT
Encoignure des rues de Chartres et Toulouse.
LE Directeur de cet établissement, aujourd'hui en pleine activité, a l'honneur de prévenir les familles que le premier examen trimestriel, aura lieu le 1er Mai prochain, à 10 heures A. M. Les parens des élèves et les personnes qui veulent bien s'intéresser à l'éducation de la jeunesse, sont respectueusement invités d'y assister.
Des professeurs capables et expérimentés sont l'enseignement des langues anglaise, française et espagnole, des différentes branches des mathématiques et des arts d'agrément. &c. &c. sont attachés à cette maison d'éducation de plein exercice.
Les cours pratiques des langues anglaise et française, de tenue de livres &c. &c. pour les adultes, sont ouverts de sept heures à 10 heures P. M. pour la rétribution de 5 piastres par mois.
Pour plus de détails, s'adresser à J. F. BUFFET 19 av—12

BAINS CONTI
ENTRE LES RUES BOURBON ET DAUPHINE
LE public est prévenu que ces bains sont ouverts depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, et que rien n'a été négligé pour rendre cet établissement digne du patronage dont le public a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour.
Les dames devant fréquenter cet établissement, sont prévenus de s'abstenir d'entrer dans l'intérieur. L'entrée des dames est par le jardin au No. 119.
Prix.—Bain avec deux serviettes, 37 1/2 c
— Chaque serviette extra, 10
— Un peignoir, 10
— Un douche à bain, 10
Deux personnes occupant une seule baignoire payeront un bain 1/2 seulement. 22 avril—1m

BAIE ST. LOUIS
A LOUER, une maison agréablement située et convenable pour une grande famille. Cette maison est meublée de trois lits, chaises et tables, il y a en face un beau warf et des cabanes à bains. S'adresser pour les conditions à F. A. Cazenave, rue des Ursulines entre les rues des Remparts et St. Claude. 26 av—6

HOTEL BROADWAY—CINCINNATI.
LE vaste établissement bien connu, situé près du débarcadère des bateaux à vapeur et du bureau général des voitures, ayant été récemment réparé, et amélioré dans le genre le plus élégant, est actuellement dans un état à recevoir convenablement les visiteurs. La chambre de lecture est pourvue de tous les principaux journaux de l'Union. Les salles de bains sont promptement arrangées. Les écuries sont vastes et bien dirigées. Le soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a précédemment reçu, assure qu'il n'épargnera ni soins ni dépenses pour rendre cet établissement digne de l'encouragement des voyageurs.
26 av—20 3 p. JOSEPH H. CROMWELL

AVIS—A VENDRE au Terrain avec la Maison qui est dessus, construite depuis peu de temps, située rue des Bons Enfants No. 19, à un îlet de l'Esplanade.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou rue Conti No. 53
On prendra des esclaves en payement ou en échange.
26 avril 3

A LOUER—Le magasin No. 79, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez, de suite. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co

EN remerciant les personnes qui ont bien voulu m'aider à sauver une partie de mes effets lors de l'incendie qui a détruit mon établissement samedi soir, je les prie d'aller remettre les effets sauvés par elles, encoignure Urquhart et Marigny. J. DEPOUILLY. 27 avril—2t

IL a été mis en vente depuis quelques jours une histoire de la Louisiane par M. Victor Debouchel. Cet ouvrage qui a été continué jusqu'en 1840, est précis et succinct; l'auteur qui s'est montré homme consciencieux et instruit, a rendu un véritable service aux Louisianais en leur livrant ses livre, dans lequel on retrouve une foule de faits et récits que l'on n'avait que peu connus avant cette publication.
Son prix modique et son importance matérielle lui assurent un prompt débit.
On le trouve chez Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne et chez tous les libraires de la ville. 27 av—6

HORLOGERIE
EN GROS ET EN DETAIL.
UN assortiment de Montres de choix, or et argent, de toutes descriptions, ainsi que des boites à musique de douze airs et au dessous, à vendre à des prix très modérés chez le soussigné. A. FAVRE.
Horloger, rue de Chartres, No. 157, entre Toulouse et St. Louis. 27 av—1m

LETTRES de change sur New York, à vendre par
W. G. HEWES & Co
27 avril

BOIS DE CAMPECHE—Onze tonneaux à vendre par
F. TIO,
27 avril 56, rue Ste Anne.

AVIS.
ATTENDU que Mr. Valmont Hebert, shérif de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, s'est adressé à moi pour faire annuler les six obligations suivantes, savoir:
1o. Une obligation comme shérif de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, de la somme de cinq mille piastres, souscrite par lui le 20 février 1837, conjointement avec Louis Daigle et F. A. Woods, ses cautions;
2o. Une obligation comme collecteur des taxes, de la somme de quatre mille neuf cent soixante-dix piastres, souscrite par lui le 20 février 1837, conjointement avec Louis Daigle et Frame A. Woods, ses cautions;
3o. Une obligation, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse, de la somme de cinq mille huit cent trente cinq piastres, souscrite par lui le 26 janvier 1839, conjointement avec Frame et Woods et Joseph Landry, ses cautions;
4o. Une obligation comme collecteur des taxes, de la somme de six mille cinq cent soixante-quatorze piastres, souscrite par lui le 19 février 1839, conjointement avec Joseph Landry et Frame A. Woods, ses cautions;
5o. Une obligation, comme shérif, de la somme de cinq mille piastres, souscrite par lui le 29 juillet 1839, conjointement avec Dorville Landry et Jacques Molaison, ses cautions;
6o. Une obligation comme collecteur de taxes de six mille sept cent trois piastres, souscrite par lui le 17 février 1840, conjointement avec Louis Daigle et Joachim Daigle, ses cautions.
Le présent est pour donner avis à toutes les personnes intéressées qu'elles aient à montrer par écrit, à l'office du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les causes pour lesquelles les dites obligations, et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas annulées.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, le neuvième jour de Mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quarante et un, et le soixante-cinquième de l'Indépendance des Etats-Unis.
[L. S.] A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur.
LEVI PEIRCE,
Secrétaire d'Etat. 11 mars—13j

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Vente pour cause de départ
JEUDI prochain, 29 du courant, à 11 heures du matin au coin des rues Royale et St Louis, il sera positivement vendu, un assortiment de comestibles et grocaries, tel qu'anisette, marasquin, absynthe, curaço, vin de muscat et Bordeaux, cognac, [illegible], de conserves, indigo, tabac en carotte, liqueurs, huile d'olive, vin de Bourgogne, fruits à l'eau de vie, chandelles etc. etc.
Aussi—2 superbes paires de pistolets de duel, avec un superbe nécessaire français en Acajou. Plus 20 barriques vin de Marseille de Bandol. Aussi le bail dudit magasin jusqu'au 1er octobre, ainsi que l'installation dudit magasin.
Conditions—Comptant. 28 avril

PAR BENJAMIN KENDIG.
IL sera vendu à l'encan jeudi 29 du courant, à midi, à la Bourse St-Louis.
JACK, âgé de 25 ans esclave de champ dont on ne garantit que les titres.
L'acte de vente en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 28 avril

Vente par colis de marchandises sèches du pays et étrangères
Bottes, souliers et habillements.
PAR VINCENT ET DE FERIET
Rue de Chartres No 114.
IL sera vendu jeudi prochain le 29 courant, à 10 heures, une quantité de marchandises sèches,
Aussi—Pantalons de cotonnade, et de derry; chemises à carreaux; habits de derry, indiennes, toile à draps blanchie et écrue, bottes, souliers, brodequins, etc. etc.
Conditions—à la vente. 28 avril

PAR HEWLETT & CENAS
Vente de coton avarié.
IL sera vendu jeudi, 29 courant à 4 1/2 heures à la presse à coton d'Orléans 120 balles de coton avarié, et immédiatement après à la presse des Planteurs;
70 balles coton avarié, vendues pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions: Comptant 28 avril

vente sans réserve:
4ème vente de meubles.
PAR JOS. A. BEARD & Co
IL sera vendu à l'encan jeudi, le 29 courant, à 10 1/2 heures, au magasin No. 49, de la rue Royale—
La balance d'un stock de magnifiques meubles dont les derniers genres et d'une façon supérieure (transportés pour faciliter la vente) comprenant des armoires parfaitement unies, de bureaux, toilettes, ottomanes, sofas, causeuses, divans, chaises en acajou et autres, berceuses, chaises pour rouler et pour les enfants, tables rondes, de diner, de déjeuner, consoles et tables à ouvrage, bois de lit, berceaux en acajou pour les enfants, glaces de différentes qualités &c. &c.
Conditions—Toutes sommes au-dessous de $100 comptant, de $100 à $400, 60 jours, au dessus 4 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur
Aussi. Au même lieu, à la même heure. Trois pianos excellents.
Conditions à la vente. 28 avril

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu vendredi, le 30 courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:
La mulâtresse Betty, alias Louise, âgée d'environ 17 ans domestique de maison, gardienne d'enfants et un peu blanchisseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, sauf qu'elle s'est absentée deux fois il y a environ 1 an. Le vendeur [illegible] comme étant marron; mais il ne s'est jamais aperçu qu'elle eut aucune difformité à voir.
Conditions—6 mois de crédit en un billet endossé à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt de 10 pour cent en cas de non-paiement.

PAR J. LEVY
Vente positive
SAMEDI prochain, le 1er courant, dans la rue du Canal, à 10 heures, entre les rues de la Levée et des Magasins sans aucune réserve, pour solde des consignations
26 caisses tabac Virginie,
13 barils eau de vie de pêches, vieille très fine,
31 demi barils do do
10 barils whiskey de Monongahela de 3 ans,
1 quart de barrique eau de vie de Champagne, 3e 1836,
4 octaves do do do
1 pipe genièvre de Hollande, marque de la double ancre
[illegible]
1 demi pipe eau de vie française de haute preuve [illegible] en 1836.
12 demi pipes do de New York, mélangée,
4 quarts de barriques do do
1 barrille genièvre de Hollande [illegible]
6 do [illegible] Hollande [illegible]
Conditions. Toutes sommes au dessous de $100 comptant, de $100 à $400, [illegible] au dessus de $400 à mois de crédit, en billets endossés à satisfaction 28 avril

PAR J. LEVY
Vente par les gardiens du port
VENDREDI prochain le 30 courant à 10 heures [illegible] en entrepot de MM. Geo Greene & Brother, rue Gravier No. [illegible], il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra environ 230 sacs Café, importés et avariés à bord du brick Maria Theresa, Capitaine Clark, dans un voyage de Rio Janeiro à ce port. 28 avril

PAR S. GUINAULT
Vente [illegible]
IL sera vendu samedi le 1er mai 1841, à midi précis à la Bourse de Cité rue St. Louis:
UN LOT DE TERRE
situé au faubourg Tremé, ayant environ 40 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, ce lot de terre est situé derrière la propriété de M. Mager, ensemble les batisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une petite maison à étage construite en briques [illegible]. 27 avril
Conditions, comptant.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, jeudi 29 courant à midi à l'Arcade de Banks: La barque UNION [illegible] tonneaux, [illegible] Pour l'inventaire et examiner la barque, s'adresser à Bryan, à bord, vis à vis la rue de l'Hôpital.
Conditions—à 6 mois de crédit. 28 avril

PAR J. B. BLACHE
Vente positive de propriétés [illegible] rue de la Douane [illegible]
JEUDI le 6 mai, à midi, à la Bourse St. Louis, dans la rue St. Louis, il sera vendu six lots de terre [illegible]
[illegible]

PAR P. E. TRICOU
IL sera vendu le jeudi 3 mai 1841, à midi, à la Bourse de Cité rue St Louis:
1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington et dépendant de la [illegible] habitation de M. J. Lombard fils, désigné par le No. 7 de l'îlet No. 4 du plan dudit faubourg, [illegible]
[illegible]
Les actes de vente seront passés chez Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 avril

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans en date du 26 mars 1841 il sera vendu jeudi prochain, 6 mai à la Bourse à midi dans le faubourg Washington, rue des Bons Enfans [illegible]:
Un lot de meubles, une voiture, un cheval, une charrette [illegible] abandonnés à ses créanciers par [illegible]
Conditions Comptant. 28 av

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans en date du 26 mars 1841 il sera vendu, jeudi, 6 mai prochain à 11 heures du matin, dans la rue de l'Esplanade entre les rues des Grands Hommes et Craps.
Un lot de meubles meublant et ustensiles de cuisine abandonnés à ses créanciers par [illegible].
Conditions—Comptant 24 av

Succession de Pierre Soude, h. d. c. l.
PAR H. J. DOMINGON
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves en date du 6 avril 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, 2 mai prochain
Le BAIL de la maison qu'occupait le dit P. Soude, rue Villeré, pour environ 6 mois
Conditions comptant. 22 av—8 en 10j

NOUVEAUTES LITTERAIRES
GRAND assortiment de pièces de théatre, nouvelles, à vendre à la librairie de [illegible]
28 av Encoignure Royale et Ste Anne.

DEZAUCHE, Dentiste,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS traite les affections du système dentaire
Office rue Toulouse No. 19, près la Levée
25 fev—1y

AVIS AU PUBLIC
ON vendra à l'amiable, à cause de départ, un restaurant situé dans la rue Ste. Anne, entre Condé et Levée, No. 66, vis-à-vis la place d'Armes [illegible]. Pour les conditions, qui seront très favorables, s'adresser sur les lieux. 20 avril

LE soussigné ayant changé de demeure prévient le public et ses amis en général qu'il a transporté son établissement, encoignure Condé et Madison. On trouvera dans son établissement, un bon choix de très bonnes liqueurs, et des vins purs du pays. BAYOTE
26 av

JAMBES de [illegible] fromages 20 caisses à vendre par VALETON & Co.
29 avril Encoignure Royale et Douane

ESPECES en [illegible] à vendre par
PETERS & MILLARD,
28 avril 34, Vieille Levée

210 ROULEAUX de cordes du Kentucky, à vendre par LAUVE BROTHERS,
26 avril 9, Vieille Levée.

HABILLEMENS D'ETE
MEAKINGS ET KETCHAM, encoignure des rues de la Vieille Levée et Bienville, ont maintenant en mains un assortiment considérable dans les derniers goûts, qu'ils vendent à des prix excessivement bas, soit en gros ou en détail. Leur assortiment comprend des redingottes, des habits des meilleurs bleus de drap de différentes couleurs, de toutes grandeurs et qualités, pantalons de bombazine et de circassienne de toutes grandeurs et couleurs, gilets de satin noir et à fleurs, de Marseilles, de velours et de bombazine
Ils viennent aussi de faire l'ouverture d'un assortiment considérable de chemises de toile, avec ou sans jabots, et de chemises de mousseline unie et de couleur, avec le devant et le col en toile.
Aussi:
Malles en cuir, de voyage, quelques unes de dimensions extra, et un assortiment complet de toutes sortes d'objets de toilette et de fantaisie. 27 avril